



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Sainte-Cécile
Mardi 29 mars 2022, 18h45

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Cécile, tenue le 29 mars 2022 à 18h45, en virtuel sur la plateforme Teams

PRÉSENTS :

| | |
|--------------------------|--------------------|
| _____ | _____ |
| Geneviève Beaudoin | Carolina Rios |
| _____ | _____ |
| Isabelle Plante | Julie Mongeau |
| _____ | _____ |
| Charles Durocher | Geneviève Perrault |
| _____ | _____ |
| Noémie Boudrias-Fournier | Mélanie George |
| _____ | _____ |
| Marie-Claude Héту | _____ |
| _____ | _____ |

Formant quorum sous la présidence de Geneviève Beaudoin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mailyss Carvin (stagiaire de Mélanie George)

Madame: Amélie Pelletier-Houde directrice et Cathy Robert directrice adjointe

SONT ABSENTS :

| | |
|----------------|-------|
| _____ | _____ |
| Amélie Croteau | _____ |
| _____ | _____ |

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Geneviève Beaudoin, déclare la réunion ouverte. Il est 18h52.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mélanie George que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.
Appuyé par Charles Durocher

Adoptée à l'unanimité (01-CE-2021-2022)

2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Madame Noémie Boudrias-Fournier

3. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (22 février 2022)
 - 4.1. Suivi au procès-verbal
5. Parole aux observateurs
 - 5.1. Communauté, OPP, observateurs
 - 5.2. Parole au représentant du comité de parents
6. Suivi de la Formation obligatoire pour les membres du Cé + registre de consignation
7. Suivi et approbation de la Grille-matières 2022-2023
8. Présentation et approbation de la campagne de financement « Course-o-thon ».
9. Suivi du budget

10. Points d'information/rapports
 - 10.1. Direction
 - 10.1.1. Consultations des élèves (QES et Traiteurs au SDG + parascolaires 22-23)
 - 10.1.2. Inscriptions et portrait de l'école prévision 1 de la rentrée 2022-2023
 - 10.1.3. Campagne de financement Sirop d'érable
 - 10.1.4. Plan de lutte-QES
 - 10.1.5. Activités dans les classes
 - 10.2. Personnel enseignant
 - 10.3. Service de garde
 - 10.3.1. Retour sur les journées pédagogiques
 - 10.3.2. Prévision inscriptions SDG 22-23

11. Varia – Points divers

12. Levée de la réunion

Adoptée à l'unanimité (02-CE-2021-2022)

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 février 2022

IL EST PROPOSÉ par Geneviève Perreault que le procès-verbal de la séance du 22 février 2022 soit adopté sans modifications.

Appuyé par Isabelle Plante

Adoptée à l'unanimité (03-CE-2021-2022)

4.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi au procès-verbal

5. PAROLE AU PUBLIC

5.1 Aucun membre de la communauté, de l'OPP, ni observateurs ce soir

5.2. Parole au représentant du comité de parents

Madame Carolina Rios :

- 1. approbation de la résolution de l'école secondaire a été déposé par Carolina Rios et Geneviève Beaudoin pour projet de lutte contre la violence
- 2. Discussion sur nouveau bulletin mentionné mais non élaboré puisque ce sera abordé par la direction éventuellement, s'il y a lieu.
- 3. Règlement de consultation avec le service de garde mentionné, mais non élaboré puisque sera abordé lors du prochain CÉ, par la direction.

6. SUIVI DE LA FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CÉ + REGISTRE DE CONSIGNATION

Madame Geneviève Beaudoin, présidente du CÉ présente les points de suivi au sujet de la formation obligatoire pour les membres du CÉ.

CONSIDÉRANT que la formation est mentionnée obligatoire dans les règles gouvernementales

À faire par tous les nouveaux membres du CÉ.

IL EST PROPOSÉ QUE le visionnement des 7 capsules et l'inscription au registre de consignation soient faits par chacun des membres du CÉ ne l'ayant pas encore fait, sur leur temps, et qu'un courriel soit envoyé à Geneviève Beaudoin et Amélie Pelletier-Houde pour les en aviser.

7. SUIVI ET APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2022-2023

Madame Amélie Pelletier-Houde, Directrice, présente la grille-matières pour l'année scolaire 2022-2023.

CONSIDÉRANT que la grille matière doit être présentée au CE à chaque année,

Qu'il n'y a pas de changement dans la grille matière par rapport à l'année dernière

(Art dramatique en continu de la prématernelle à la 6^e année et musique (de la 1^{re} à la 6^e année) seraient reconduits comme cours dans le domaine des arts.

Considérant que l'acceptation de la grille matière est nécessaire à l'octroi des postes d'enseignement

IL EST PROPOSÉ par Carolina Rios et appuyé par Mélanie George

QUE la grille matière soit acceptée tel que proposé par la directrice.

Adopté à l'unanimité (05-CE-2021-2022)

8. PRÉSENTATION ET APPROBATION DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT « COURSE-O-THON ».

Madame Amélie Pelletier-Houde, Directrice, présente l'activité de financement annuel « course-o-thon ».

CONSIDÉRANT que le comité actif de l'école, composé de 7 membres du corps enseignant et du service de garde s'est repenché sur le course-o-thon

CONSIDÉRANT que les 3 premières années de la course-o-thon ont été un succès et que ceci est une façon de faire bouger les élèves

CONSIDÉRANT que l'argent amassé sert à bonifier le matériel de l'école servant à faire bouger les élèves (draisiennes, trottinettes, matériel pour animer les récréations) et à financer l'achat de matériel et une collation pour l'événement

CONSIDÉRANT que cette année, l'équipe essaie de faire venir l'activité Cycloforme, une activité rassembleuse, et Samajam à l'animation musicale

CONSIDÉRANT que le cours-o-thon se tiendrait le 12 mai ou remis le 26 mai en cas de pluie.

Julie Mongeau suggère qu'une précision soit apportée sur la lettre adressée aux parents pour préciser le trajet qui sera considéré comme un tour (avec le nouvel aménagement de la cour), pour que les parents puissent mieux estimer leur contribution financière.

Mme Amélie Pelletier-Houde précise qu'il sera toujours possible pour les parents de réviser le montant de leur contribution après le course-o-thon.

IL EST PROPOSÉ par Charles Durocher et appuyé par Marie-Claude Héту

QUE la campagne de financement course-o-thon soit approuvée par le CÉ

Pour : tous

Contre : aucun

Abstentions : aucune

Adoptée majoritairement (06-CE-2021-2022)

9. SUIVI DU BUDGET

Madame Amélie Pelletier-Houde, Directrice, présente l'activité financière actuelle de l'école. Il est mentionné que le budget de l'école (Fonds 1) n'entrevoit pas de déficit. Toutefois, un déficit est à prévoir au service de garde. La pandémie et les absences du personnel du SDG sont des causes de ce déficit.

Dernier point : mesures alimentaires

Il en résulte que l'activité cabane à sucre, même considérant les portions de repas (30?) conservées pour les élèves dont les boîtes à lunch sont moins bien garnies, et considérant l'aspect culturel et instructif de l'activité, ne peut être payée par le budget de service alimentaire. L'activité cabane à sucre sera donc absorbé par le budget de l'école.

Charles Durocher soulève que l'activité cabane à sucre pourrait être considérée comme une activité pédagogique étant donné l'aspect culturel et instructif, et financé en tout ou en partie par le CÉ.

La présidente et la direction précise que le CÉ a déjà financé l'activité Katag. Si le CÉ souhaite payer la cabane à sucre, une résolution devra être obtenue.

Geneviève Beaudoin mentionne que des professeurs auront peut-être d'autres demandes de subvention d'activités au CÉ d'ici la fin de l'année. Propose qu'on voie en fin d'année, si des fonds restent au CÉ, si une partie des frais de l'activité cabane à sucre peuvent être déboursés à posteriori par le CÉ mais sans limiter l'appui de projets qui pourraient être proposés par le corps enseignant d'ici la fin de l'année.

Remerciements à Isabelle Plante qui a fait les démarches pour la campagne de financement pour le sirop d'érable

Campagne de financement pour le sirop d'érable : la seule contribution demandée aux membres du CÉ est qu'un membre soit présent pour compter l'argent avec la direction et le secrétariat et lors de la distribution des commandes.

10. POINT D'INFORMATIONS

10.1 Direction

10.1 Consultations des élèves (QES et Traiteurs au SDG + parascolaires 22-23)

D'ici la fin de l'année, l'offre de handball a été très populaire. Le Patro Villeray offre un service clé en main pour des activités parascolaires dans certaines écoles. La Directrice adjointe et la directrice ont déjà démarché Patro-Villeray pour connaître leur offre de services. Toutefois, la gestion des locaux avec le SDG et les enseignants pourraient être un frein pour le parascolaire après les classes ou sur l'heure du dîner. L'idée de sonder les enfants pour savoir quelles seraient leurs intérêts pour le parascolaire est amenée. Le Patro Villeray pourrait voir le type d'activités qu'ils peuvent proposer comme activité parascolaire au sein même de l'école, qui répondraient aux intérêts des enfants. Il reste à voir à quel moment cette collecte d'informations seraient utiles.

10.2 Inscriptions et portrait de l'école prévision 1 de la rentrée 2022-2023

Cette année, il y a 452 élèves à Ste-Cécile et 22 groupes. Pour la rentrée prochaine, il y actuellement 472 élèves inscrits. Malgré l'augmentation d'élèves, une fermeture de classe est prévue considérant que les ratios d'élèves par classe ne sont pas les mêmes d'un cycle à l'autre.

10.3 Campagne de financement Sirop d'érable

Courriel de rappel sera renvoyé aux parents le 6 avril, et argent ramassé le 7 avril.

10.4 Plan de lutte-QES

Cathy Robert nous informe sur la passation du questionnaire aux élèves sur l'environnement socio-éducatif, le 22 mars dernier, en ligne. Les élèves ont mentionné avoir aimé le compléter. Du 22 au 25 mars, le QES a été complété par les membres du personnel. Les données ont été envoyées à la responsable du centre de service et l'analyse des résultats sera transmise dans 2 à 3 semaines. Le mise à jour du plan de lutte à l'intimidation sera fait suite à l'analyse de ces résultats.

10.5 Activités dans les classes

Sortie en 1A, 2C et 2B cette semaine : Maison de la culture Claude Léveillée, Théâtre expérimental, pré-première présenté devant public. Pièce visuellement magnifique, mais éléments surprenants qui ont toutefois été bien reçus par les élèves. Pas de questionnement des parents. Commentaires positifs de la part des enfants et des parents

En lien avec le projet éducatif d'écrire des textes signifiants, répondant aux intérêts des enfants, et ce, plus fréquemment, plusieurs célébrations pour souligner le travail d'écriture des élèves ont été vécues dans les classes. De grands moments de fierté des élèves et des enseignants.

10.2 Personnel enseignant

Scratch en cours pour les élèves de 1^{re} année et 2^e année. Beau suivi sur 2 ans

Marie-Claude mentionne Scratch junior et La ruelle de l'avenir. Une animatrice vient chaque semaine.

Retour sur la pièce de théâtre de lundi dernier.

Atelier d'écriture pour l'artiste, pour lui permettre de retravailler son spectacle, commentaires très constructifs de la part des élèves.

Mentorat entre élèves de 5^e et 1^{re} année

Sens de la collectivité

Pairage pour aide sur certains points.

Port du masque en classe

Certains élèves gardent leur masque en classe mais la plupart le retirent

Tous le portent lorsque déplacement hors de la classe, tel qu'attendu par les mesures sanitaires en milieu scolaire.

10.3 Service de garde

10.3.1 Retour sur les journées pédagogiques

Geneviève Perreault du SDG : Cabane à sucre et Katag : ont adoré

1. Cabane à sucre : Documentaire sur acériculture, animation, atelier, tire, animaux, entaillage : enfants attentifs et belle participation.

Repas : les enfants ont beaucoup mangé, et une 20aine de repas congelés gardés en réserve pour les familles qui en auraient davantage besoin. (10 ont déjà été distribués dès lundi cette semaine)

2. Katag : beaucoup de scénarios différents disponibles, tous ont beaucoup apprécié.

10.3.2 Prévision inscriptions SDG 22-23

Inscriptions en cours pour le SDG de l'année prochaine.

74% de réinscription sur MOSAIK (meilleur taux de réinscription que l'année dernière)

2 rappels supplémentaires auprès des parents n'ayant pas encore répondu.

4 avril dernière journée pour inscription sur MOSAIK

L'importance de la réinscription sera précisée sur les prochains rappels : l'ouverture de postes pour éducatrices de l'année prochaine dépend du taux de réinscription : moins d'inscriptions, moins d'éducatrices, moins de stabilité pour les enfants

11. VARIA

Julie Mongeau souligne que la prochaine journée pédagogique est une sortie pour les petits.

Le nombre de sortie pour petits et grands étaient égal lorsque approuvé par le CÉ.

Geneviève Perreault mentionne qu'il reste 2 sorties d'ici la fin de l'année, une pour les grands et une pour les petits

2 sorties ont été annulées au total au cours de l'année : glissade et Intermiel.

Madame Mongeau propose de faire attention que les sorties de journée pédagogiques de l'année prochaine ne concordent pas avec les journées pédagogiques annulées en cas de tempête de neige.

Commentaires de Charles Durocher concernant l'évacuation suite au déclenchement de l'alarme incendie :

Remerciement pour la communication rapide de la directrice à cet effet. Les parents en télétravail qui habitent tout près et qui ont vu l'évacuation ont été rassurés.

La directrice mentionne que l'évacuation s'est faite très rapidement.

Travaux : Intercom incendie devrait débuter la semaine prochaine (travaux de nuit)

Prochain CÉ le 19 avril encore en virtuel, mai ou juin possiblement présentiel à l'extérieur.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 18

Président(e)



Directeur(trice)



Initiales de la Présidence

Initiales de la direction